

N° : DP 20/204

DECISION DU PRESIDENT

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE AUPRES DE LA REGION SUD PACA - APPEL A PROJET "SAUVONS NOS ABEILLES ET NOS POLLINISATEURS"

Le Président de la Métropole

VU le Décret n°2017/1758 en date du 26/12/2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

VU l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

CONSIDERANT que la Métropole est engagée dans la gestion et la valorisation écologiques des espaces naturels (massifs forestiers, propriétés du Conservatoire du Littoral) ainsi que dans la préservation de son environnement (démarche Contrat de Baies, démarche Natura 2000...) et le maintien de la biodiversité,

CONSIDERANT que la Métropole Toulon Provence Méditerranée est engagée auprès des apiculteurs de son territoire, en particulier par la mise à disposition d'espaces naturels et urbains, de « ruchers écoles »,

CONSIDERANT que la Région Sud PACA, dans le cadre de son plan « Sauvons les abeilles » (délibération n°19-16 du 15 mars 2019), lance un appel à projet « Sauvons nos abeilles et nos pollinisateurs » afin de mener une politique d'acquisition de connaissances des pollinisateurs et ainsi mieux les préserver,

CONSIDERANT que la Métropole Toulon Provence Méditerranée propose un programme d'actions « La Métropole fait le Bzzz » visant à améliorer la connaissance des pollinisateurs sur son territoire et à sensibiliser le grand public et les professionnels à la préservation de ces insectes (cf. rapport technique joint en annexe),

CONSIDERANT que le programme d'actions de la Métropole Toulon Provence Méditerranée se compose d'études cartographiques, d'études naturalistes, d'animations pour les professionnels et le grand public qui seront confiées à des prestataires extérieurs et à l'achat de matériel pour un montant de 150 000€ TTC (cf. plan de financement joint en annexe),

CONSIDERANT que la Région Sud PACA est susceptible de financer à hauteur de 120 000 euros, soit 80% du montant prévisionnel, 30 000 € TTC restant à la charge de la Métropole Toulon Provence Méditerranée correspondant aux coûts de l'étude cartographique et des frais de personnels internes,

CONSIDERANT que le projet devrait démarrer le 1^{er} juin 2020 au plus tôt et se terminer le 21 décembre 2022, sous réserve de modifications en fonction du contexte national,

DECIDE

ARTICLE 1

DE SOLLICITER une participation financière au Conseil Régional Sud PACA à hauteur de 120 000 euros TTC, soit 80% du coût prévisionnel du projet « La Métropole fait le BZZZ ».

ARTICLE 2

DE SIGNER tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3

DE DIRE que les crédits nécessaires pour lancer les études sont inscrits au budget principal 2020 et suivants, opération 70 article 617.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **18 JUIN 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre



Rapport Technique

« La Métropole Toulon Provence Méditerranée fait le Bzzzz »

Préambule

La Métropole Toulon Provence Méditerranée est engagée depuis le début de son histoire dans la gestion des espaces naturels (massifs forestiers, propriétés du Conservatoire du Littoral) et la préservation de son environnement (démarche Contrat de Baies, Natura 2000...).

Terre d'apiculture comme le reste de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, la Métropole TPM souhaite s'engager dans la préservation des pollinisateurs qui font la richesse de son territoire et sont des auxiliaires efficaces des activités agricoles très présentes dans la Métropole TPM.

Par le biais de nombreuses conventions passées avec des apiculteurs professionnels ou amateurs pour le dépôt de ruches en espaces naturels ou urbains, la Métropole TPM pourra s'appuyer sur des acteurs locaux investis dans leurs missions de sauvegarde des pollinisateurs.

Ainsi la Métropole Toulon Provence Méditerranée souhaite-t-elle s'engager dans la préservation des pollinisateurs en répondant à l'axe 1 de l'appel à projet « Sauvons nos abeilles et nos pollinisateurs ».

Objectifs du projet

- 1- Obtenir une carte des milieux favorables aux pollinisateurs (étude naturaliste / sciences participatives)
 - Recensement des différents types de milieux du territoire métropolitain et de leur potentiel pour les pollinisateurs (fiche par type de milieux)
 - Définir un maillage rendant l'inventaire pertinent à l'échelle du territoire
 - Intégration des secteurs à enjeux dans le PLUi métropolitain
 - Développer des partenariats avec les agriculteurs/horticulteurs/privés pour l'installation de ruches ou la mise en place d'actions de gestion en faveur des pollinisateurs

- 2- Obtenir une carte des populations de pollinisateurs à l'échelle de la Métropole (étude naturaliste / sciences participatives)
 - Élaboration de la méthodologie d'inventaire pour couvrir au maximum le territoire de la Métropole
 - Recensement des espèces (ordinaires et patrimoniales)
 - Localisation des zones à enjeux
 - Identification des actions à mener pour favoriser les pollinisateurs par type de milieu

- 3- Obtenir une carte des implantations de ruches amateurs et professionnels sur le territoire de la Métropole (étude socio-économique)
 - Identifier les zones sous exploitées et potentiellement sur exploitées
 - Établir des zonages avec des nombres maximum de ruches à l'hectare

L'objectif de ces trois études est d'obtenir les connaissances de bases pour définir un plan d'actions de la Métropole TPM en faveur des pollinisateurs. Le suivi et l'animation de ces trois démarches seront effectués par le service Biodiversité et Qualité des Milieux de la Métropole TPM.

- 4- Animer les réseaux professionnels (apiculteurs professionnels et amateurs, agriculteurs, horticulteurs, paysagistes, société espaces verts, collectivités...)
 - Insertion des professionnels dans les démarches de producteurs/entreprises à haute valeur environnementale de la Région
 - Sensibilisation des professionnels aux actions permettant de préserver les pollinisateurs
 - Formation des professionnels aux outils de sciences participatives (SPIPOLL, botanique...)

- 5- Sensibiliser le grand public et les établissements scolaires (partenariat MHN Toulon, SSNAV...) pendant et après le projet
 - Réunions publiques pour inciter les participants à poursuivre au moins 1 action (participation aux inventaires, plantations espèces mellifères, conservation de la flore spontanée, abonnement à la newsletter...) sur le mode de la communication engageante
 - Formation du grand public aux outils de sciences participatives (SPIPOLL, botanique...)

- 6- Obtenir des outils pédagogiques
 - Exposition itinérante des résultats
 - Jeu de société sur les interactions "Homme / pollinisateurs"
 - Mallette pédagogique (fiches des grandes familles, carte du territoire avec les différents milieux et les différentes interactions (positives et négatives), puzzles anatomiques des différentes familles, fiches pratiques des actions favorisant les pollinisateurs...)
 - Posters pour les écoles / établissements ayant participé

Contenu

Le projet comportera les éléments suivants :

- un protocole d'échantillonnage du territoire de la Métropole (issu des analyses bibliographiques),
- un atlas des habitats et des espèces de pollinisateur avec les secteurs à enjeux,
- des fiches sur les espèces et habitats présents sur le territoire,
- un programme d'actions à mettre en place pour favoriser et préserver les espèces,
- des réunions publiques pour sensibiliser le grand public (au moins 3 la première année pour information et en option la deuxième année),
- des sessions de terrain pour le grand public et les professionnels (au moins 16 la première année et en option la deuxième année),
- des ateliers d'échanges et de sensibilisation des professionnels (au moins 4 la première année et en option la deuxième année),
- des réunions de restitution auprès des binômes techniciens-élus (un binôme référent par collectivité sera désigné) et partenaires : une intermédiaire et une bilan,

- 2 journées grand public avec des animations.

Moyens

Pour atteindre ces objectifs, le projet disposera de différents moyens :

- Convention Agence d'Urbanisme De l'Aire Toulonnaise (estimée à 25 000 €) pour l'étude cartographique des milieux et l'étude de l'implantation des apiculteurs amateurs et professionnels
- Etude naturaliste pour inventorier les 4 grands ordres de pollinisateurs (estimée à 55 000 € et fera l'objet d'un marché)
- Moyens internes pour le suivi et la coordination du projet (Service Biodiversité et Qualité des Milieux), le Service en charge du SIG et le service Communication (estimé à 5 000 € de frais de personnels)
- Marché d'animation : sciences participatives, animation ateliers/formations pour les professionnels (estimé à 25 000€) : 16 sorties par an, 4 ateliers pour les professionnels la première année.
- Marché pour l'élaboration d'outils pédagogiques (estimé à 25 000 €)
- Edition de documents avec les marchés communication de la Métropole TPM (estimé à 8 000€)
- Achat de matériel d'identification des insectes (estimé à 5 000€)
- Achat de documentations (estimé à 2 000€)

Calendrier prévisionnel du projet

Mai 2020

Préparation des marchés « Etude Naturaliste », « Animation » et « Outils pédagogiques »

- Définition des cahiers des charges
- Rédaction des pièces administratives

Juin 2020

Lancement de l'étude cartographique AUDAT

- Définition de la mission
- Recensement des données disponibles

Publicité des marchés

Automne 2020

1^{er} rendu étude cartographique

Lancement de l'analyse bibliographique et rédaction de la méthodologie de l'étude (avec prise en compte des résultats de l'étude cartographique)

Lancement du marché animation

Lancement du marché outils pédagogiques (outils)

Hiver 2021

Rendus étude cartographique des habitats et de la répartition des ruches sur le territoire

Début des prospections de terrain (étude naturaliste)

Rendu partie méthodologique de l'étude et de son articulation avec les sciences participatives

Début des réunions publiques (3 la première année)

Printemps-Eté 2021

Ateliers pour professionnels et amateurs (4 la première année)

Sessions de terrain sciences participatives (16 prévues la première année)

Prospections (étude naturaliste)

Automne 2021

Rendu étude naturaliste

Bilan de la première année d'animation

Réunion intermédiaire (élus et partenaires) => dégager des pistes de réflexions sur le plan d'actions (possibilités de travailler sur l'année à venir par groupes de travail).

Journée « BZZZZ » pour le grand public

Hiver 2021-2022

Mise à jour du protocole de terrain pour compléter l'inventaire 2021

Lancement marché des outils pédagogiques (rendus)

Printemps 2022

Sessions complémentaires des ateliers pour professionnels et amateurs (4 en option)

Sessions complémentaires de terrain sciences participatives (16 en option)

Sessions complémentaires de prospections dans le cadre du marché d'étude naturaliste

Automne 2022

Rendu de l'étude naturaliste et cartographique

Rendu du plan d'actions à mener

Bilan des 2 années d'animation

Réunion de restitution (partenaires et élus)

Journée grand public « BZZZ »

Perspectives du projet

Suite à ce travail de recueil et de cartographie des données dressant un état initial des pollinisateurs et de leurs habitats, la Métropole TPM pourra devenir un territoire d'études et de recherches scientifiques :

- Impacts des actions de lutte contre les espèces nécessitant des traitements sur les pollinisateurs (traitements contre la Chenille Processionnaire du Pin, traitement et piégeage des Moustiques)
- Impact du changement climatique sur les pollinisateurs (évolutions des dates floraison, adaptation populations pollinisateurs / dates floraisons)
- Liens Espèces Végétales Exotiques Envahissantes / pollinisateurs
- Liens paysages / biodiversité
- Passage des molécules utilisées pour les traitements phytosanitaires dans les produits de l'apiculture

Sur le volet de la sensibilisation du public, l'objectif est de faire du territoire de la Métropole un observatoire des pollinisateurs en s'appuyant sur le réseau des acteurs professionnels et associatifs afin d'alimenter la base de données du territoire de la Métropole, mais aussi les bases de données régionales (Observatoire Régionale de la Biodiversité) et nationales (SPIPOLL) servant également à inciter les acteurs à passer à l'action pour favoriser les pollinisateurs.

Indicateurs

Les indicateurs qui seront renseignés et suivis dans le cadre de ce projet sont les suivants :

- Nombre de mailles inventoriées (inventaire pro / inventaire sciences participatives, vérification typologie habitats),
- Nombre d'actions identifiées à réaliser sur le territoire,
- Nombre de secteurs à enjeux repérés (hors sites naturels à enjeux),
- Nombre de milieux répertoriés,
- Nombre d'espèces détectées,
- Nombre de réunions d'informations organisées,
- Nombre de participants aux événementiels,
- Nombre d'ateliers organisés,
- Nombre de participants aux ateliers organisés
- Nombre de sessions sur le terrain organisées,
- Nombre d'observateurs formés,
- Nombre d'observateurs actifs,
- Nombre de structures partenaires,
- Nombre de fiches techniques produites pour les professionnels.

Partenariats envisagés

Partenariats avec les professionnels et amateurs de l'apiculture (ADAPI, CFPPA de Hyères, associations amateurs...)

Partenariats avec les professionnels de l'agriculture / horticulture (Chambre d'agriculture du Var, CCIV...)

Partenariats avec les professionnels des espaces verts (collectivités, entreprises entretien espaces verts, paysagistes...)

Partenariats avec le monde naturaliste (Museum d'Histoire Naturelle de Toulon, Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie du Var, Associations locales...)

Intégration du projet dans une stratégie régionale opérationnelle

Projet à articuler avec les actions de l'Office Régional de la Biodiversité et le plan BZZZZ de la Région.

Projet à articuler avec les actions mises en place par les acteurs de l'apiculture professionnels et amateurs.

Caractère exemplaire ou novateur du projet

Formation des citoyens et acteurs locaux pour poursuivre la récolte de données et suivre sur le long terme les populations de pollinisateurs.

Donner aux élus les informations nécessaires pour favoriser la protection des pollinisateurs.

Rendre un territoire opérationnel pour suivre l'évolution des populations de pollinisateurs et favoriser les études scientifiques.

Reproductibilité du programme d'actions

Le projet sera reproductible à l'échelle de n'importe quelle collectivité grâce aux différents outils développés :

- Cahier des charges des différentes études naturalistes et cartographiques,
- trame des fiches identifications des groupes/espèces pollinisateurs,
- trame de l'exposition de rendu de l'opération,
- trame des questionnaires et autres outils de communication mis en place,
- trame et structuration de la base de données compatible avec les autres bases de données régionales et nationales...

Suivi du projet sur le long terme

Poursuite de l'acquisition de données grâce au réseau formé pour l'alimentation des bases de données régionales et nationales

Poursuite de la sensibilisation grâce aux outils qui auront été élaborés durant le projet (jeu de société, mallette pédagogique, fiches des espèces, exposition itinérante...)

Poursuite des actions grâce aux décisions qui seront prises dans les différents documents stratégiques de la Métropole TPM (PLUi, SCOT...) et dans les autres démarches dans laquelle la Métropole est engagée (démarche Natura 2000 notamment).

Budget et financement du projet

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION SEULEMENT			
Charges	Montant en €⁽¹⁾	Produits	Montant en €⁽¹⁾
1 CHARGES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION		1 RESSOURCES DIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION	
Achat	135 000		
Prestations de services	130 000		
Achat matières et fournitures équipement	5 000	Subventions	150 000
Autres fournitures		État : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	
Services extérieurs	10 000		
Locations			
Entretien et réparation		Région(s)	120 000
Assurance			
Documentation	2 000	Département(s)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	8 000	Commune(s)	
Déplacements, missions			
Services bancaires		Organismes sociaux (à détailler) :	
Autres...			
Personnel	5 000	Fonds européens	
Impôts et taxes sur rémunération		ASP (emplois aidés)	
Rémunération des personnels	5 000	Autres aides, dons ou subventions affectés:	
Charges sociales			
Autres charges de personnel		Autofinancement (minimum de 20%)	30 000
		Etude cartographique / Méthodologie	25 000
Autres (détailler)		Rémunération personnel (suivi projet, SIG, communication)	5 000
SOUS-TOTAL 1	150 000	SOUS-TOTAL 1	150 000
2 CHARGES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION		2 RESSOURCES INDIRECTES AFFECTÉES À L'ACTION	
Charges fixes de fonctionnement			
Autre			
SOUS-TOTAL 2	0	SOUS-TOTAL 2	0
Total des charges		Total des produits	
Emplois des contributions volontaires en nature ⁽²⁾	0	Contributions volontaires en nature ⁽²⁾	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	150 000	TOTAL	150 000
<small>(1) Ne pas indiquer les centimes d'euros. (2) Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles.</small>			
La Métropole (au titre du dossier porté par l'association) sollicite une subvention de 120 000 € TTC			